

LES PROFESSEURS

VIOLON

Jae-Won LEE Soliste du Royal Concertgebouw orchestra d'Amsterdam

Caroline CERVERA Professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris

Hélène ZULKE Membre de l'Orchestre National de France

Marc Olivier DE NATTES Membre de l'Orchestre National de France
Professeur au Conservatoire National de Région de Paris

Stéphane HENOCH Membre de l'Orchestre National de France

ALTO

Jonathan NAZET Membre de l'Opéra National de Paris

VIOLONCELLE

Éric PICARD Premier violoncelle solo de l'Orchestre de Paris.

PIANO

Stéphane PETITJEAN Concertiste, chef de chœur, chef d'orchestre

Marc CERVERA Diplômé Etudes supérieures de Piano

Claire CERVERA Prix de Perfectionnement en Piano et en Percussions classiques

GUITARE d'accompagnement

Fabrice MASSIANI Membre du Groupe A Primavera



MUSIQUE D'ENSEMBLE

Caroline CERVERA, Hélène ZULKE, Marc Olivier DE NATTES



POLYPHONIES/CHANT TRADITIONNEL/MUSIQUE TRADITIONNELLE

Laurence FELICI Enseignante bilingue d'Education Musicale

Fabrice MASSIANI Membre du Groupe A Primavera



CHORALE POUR ENFANTS

Françoise ARRIGHI Directrice de l'Ecole annexe d'Ajaccio



LANGUE & CULTURE CORSES

Jérémy VANDEPOORTE Enseignant certifié en Langue et Culture Corses

Laurence FELICI Enseignante bilingue d'Education Musicale



CLARINETTE

Carlos FERREIRA Membre de l'Orchestre National de France



FLÛTE

Sabine TAVENARD Membre de l'Orchestre de la Police Parisienne

LE STAGE

Ouverture et partage sont les maîtres mots de la vie d'un musicien. Les artistes, et notamment les plus jeunes d'entre eux, ont besoin pour se construire de rencontres musicales de haut niveau.

Ce stage donne aux jeunes musiciens amateurs la possibilité de progresser rapidement et notablement tandis qu'il apporte aux musiciens qui envisagent de faire carrière, en l'espace de quelques jours, une dynamique qui leur servira tout au long de leur évolution professionnelle.

L'Hôtel U Paradisu de Vico, grâce à sa structure d'accueil ainsi qu'à son cadre magnifique, s'avère être le lieu idéal.

Le prolongement de la formation dispensée durant les cours se fera par la participation des étudiants à différents concerts tout au long du festival. En effet, l'occasion sera donnée aux étudiants de l'Académie de musique Sorru in Musica de se mettre en situation, tout en profitant de l'esprit de convivialité et de partage voulu par les organisateurs.

La découverte de la langue, de la culture corses et de la micro-région s'inscriront en complément des séances de travail et de la participation aux concerts.

L'opportunité sera ainsi donnée de prendre part à une expérience musicale d'exception sur une terre de caractère, d'échanges et de richesse humaine.

DEROULEMENT DE L'ACADEMIE

L'Académie Sorru in Musica se déroule pour la première fois dans le cadre privilégié de l'Hôtel U Paradisu, situé dans le village de Vico. Si vous souhaitez en savoir plus sur l'hôtel, n'hésitez pas à visiter le site internet :

<https://www.hoteluparadisu.com/>

Tous les stagiaires sont logés au sein même de cet hôtel, en général en chambres doubles ou triples.

Les déplacements et activités de loisir des mineurs sont assurés par des animateurs diplômés (BAFA). Les repas ont lieu sur place. De plus, pour les stagiaires assistants aux concerts, des repas sous forme de pique-nique ou de panier-repas sont servis.

L'accueil du 21 juillet et le départ du 31 juillet (au matin) seront organisés en fonction des inscriptions. Les horaires d'arrivée et de départ des stagiaires doivent être communiqués à la direction de l'Académie le plus tôt possible.

Les arrivées et départs seront organisés en conséquence.

Il est très important d'éviter les arrivées la veille ou le lendemain du début du stage.

IMPORTANT

L'organisation des cours relève de la seule compétence du professeur.

Les instrumentistes sont priés d'amener un pupitre.

Durant leur séjour, les stagiaires sont placés sous la responsabilité du directeur.

Les sorties sont strictement réglementées.

Le directeur décline toute responsabilité pour les vols ou détérioration des instruments ou objets personnels.

La responsabilité de la direction ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel subi ou causé par tout stagiaire durant le stage.

MINEURS

Les demandes d'émancipation des mineurs de 16 à 18 ans doivent faire l'objet d'un courrier séparé joint à ce bulletin d'inscription.
Pour les mineurs hébergés à l'hôtel U Paradisu, il sera adressé aux familles, à la suite de l'inscription, une fiche médicale à compléter.

MESURES SANITAIRES

Après l'inscription, un document détaillant les mesures sanitaires prises à l'hôtel et tout au long du festival sera envoyé.

Direction artistique

Bertrand CERVERA

Direction de l'Académie

Françoise ARRIGHI

ACADEMIE de MUSIQUE
21 /30 juillet

Les INSCRIPTIONS doivent être effectuées avant le 15 juin 2021,

Par internet sur www.sorru-in-musica.corsica

Renseignements
sorruinmusicacorsica@gmail.com

PARTICIPATION AUX FRAIS PEDAGOGIQUES

L'inscription ne devient définitive qu'après l'acceptation du professeur
et dans la mesure des places disponibles.

INSCRIPTION 130 €

(ne sont pas des arrhes)

Le solde devra être versé avant le 1er juillet 2021

Chèques vacances acceptés

Si vous souhaitez régler par virement, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante pour obtenir un RIB : sorruinmusicacorsica@gmail.com

Pour les étudiants de l'Académie résidant en Corse :

- Pas de frais d'inscription aux ATELIERS

FRAIS PEDAGOGIQUES

Pour les étudiants de l'Académie résidant en Corse :

- 50% de réduction sur les FRAIS PEDAGOGIQUES (cours d'instruments, ateliers, stage de danse).
- De plus, le *pass cultura* proposé par la Collectivité de Corse est utilisable pour régler une partie des frais pédagogiques. www.passcultura.corsica

▶ COURS D'INSTRUMENTS	430€
Violon	
Alto	
Violoncelle	
Piano	
Clarinette	
Flûte	
▶ ATELIERS	130€
Polyphonie	
Chant & musique traditionnels	
Chorale pour enfants	
Guitare d'accompagnement	

Gratuits pour les étudiants inscrits aux cours d'instruments de l'Académie dans la limite des places disponibles.

▶ ATELIER

Langue & culture corses **Gratuit**

Une réunion aura lieu mardi 21 juillet après-midi pour organiser les ateliers et les cours.
Il est souhaité que les participants à l'académie arrivent mardi dans la matinée.
Départ le 31 juillet au matin.

HEBERGEMENT & RESTAURATION

*Pour les adultes et accompagnants, de nombreuses possibilités d'hébergement et de restauration existent : hôtellerie, hôtellerie de plein air, gîtes, hébergement chez l'habitant, restaurants...
Renseignements sur les sites habituels et sur www.ouestcorsica.com*

Par ailleurs, l'Hôtel U Paradisu propose aux étudiants de l'Académie 2 formules :

- ▶ Hébergement pension complète 550 €
Voir déroulement de l'Académie ... 500€
(pour les moins de 18 ans)

- ▶ Repas de midi uniquement 200 €